

# Lutte biologique contre les mouches en élevage de brebis laitières

Dès le début de la saison, les élevages de brebis laitières peuvent être confrontés aux infestations de mouches. Ces mouches sont nuisibles pour le bien-être des animaux et des éleveurs. Les solutions BESTICO offrent une alternative naturelle et efficace aux insecticides chimiques, respectueuse de la santé des éleveurs et de l'environnement. Grâce aux insectes auxiliaires BIOMITE et BIOWASP, il est possible de contrôler efficacement et durablement les populations de mouches. Les BIOMITES sont des acariens prédateurs des œufs de mouches et les BIOWASP / BIOPAR sont des miniguêpes parasitoïdes des pupes de mouches.

**Dosage recommandé: BIOMITE : 1 boîte pour 250 à 500 m<sup>2</sup> / BIOWASP XL ou BIOPAR XL : 1 boîte pour 300 brebis**  
**Renouvelé les miniguêpes BIOWASP ou BIOPAR au minimum tous les mois.**

**Exemple de protocole d'application : Application minimale d'auxiliaires pour un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> accueillant un troupeau de 400 brebis laitières (conduite AOP avec pâturage en journée) :**

Fréquence -> (Exemple ->)	1 <sup>er</sup> lâcher (S15)	2 <sup>ème</sup> à 15 jour (S17)	3 <sup>ème</sup> à 15 jours (S19)	4 <sup>ème</sup> 1 mois après (S23)	4 <sup>ème</sup> 1 mois après (S27)	4 <sup>ème</sup> 1 mois après (S31)
<b>BIOMITE</b>	3					
<b>BIOWASP XL</b>	1	1	1	1	1	1
<b>BIOPAR</b>	3	3	3	3	3	3

💰 **Coût estimé : 4,7 €/an/animal.** (Les numéros de semaine peuvent varier selon la région et la température. Pour une efficacité optimale il est essentiel de débiter le protocole dès le début de la saison).

## Mode d'emploi

♦ **BIOMITE & BIOWASP** : Répartir uniformément le contenu des boîtes sur la litière en stabulation, en insistant près des abreuvoirs, des mangeoires et le long des murs. Appliquer de préférence après le curage. **Astuce pour optimiser l'efficacité des BIOWASP** : Les prédateurs **BIOWASP** et **BIOPAR** sont de petites guêpes volantes qui émergent progressivement. Pour améliorer leur diffusion, il est conseillé de les répartir en deux zones : une partie sur la litière, au sol; une partie dans des diffuseurs suspendus au-dessus des animaux

